

Programmation

Instruction civique et morale



Période 1	Principales règles de politesse et de civilité, respect d'autrui	Contraintes de la vie collective : liens entre liberté personnelle et contraintes de la vie sociale	<ul style="list-style-type: none"> Respecter ses pairs et les adultes, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons. Identifier une situation de maltraitance (harcèlement ...) ; être capable d'alerter un adulte en tant que victime ou témoin.
	Règles de sécurité	Interdiction des jeux dangereux	<ul style="list-style-type: none"> Savoir en quoi des comportements sont bénéfiques ou nocifs pour sa santé et celle des autres. Mémoriser les pictogrammes les plus fréquents figurant sur les objets, les matériels, les produits ménagers, les médicaments... Identifier les « jeux dangereux » et connaître leurs conséquences. Savoir si une activité, un jeu ou un geste de la vie courante présente un danger vital.
	Gestes de premiers secours	Prévenir, protéger, alerter, intervenir	<ul style="list-style-type: none"> Savoir réagir face à un accident en étant capable de mener une alerte adaptée. Être capable d'intervenir auprès d'une victime en assurant quelques gestes de premiers secours : <ul style="list-style-type: none"> - être capable de rassurer et de reconforter la personne, de dire ce qui a été fait pour elle ; - savoir qu'il vaut mieux ne pas bouger la partie du corps où siège le traumatisme ; - être capable de refroidir une zone brûlée ; - savoir qu'il faut appuyer sur une plaie qui saigne avec une main protégée S'impliquer dans des mesures de protection collective (exercices d'évacuation et de mise à l'abri).

Programmation

Instruction civique et morale



Période 2	Règles élémentaires de sécurité routière (piéton, passager, rouleur)	Savoir se rendre visible sur la route (vêtements clairs, surfaces réfléchissantes, gilet, dispositifs d'éclairage...).	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître et respecter le code du passager de véhicule particulier. • Préparer un déplacement, un parcours dans un environnement complexe : <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>analyser les dangers et organiser son déplacement en conséquence (conditions de circulation, choix des voies à emprunter...)</i> ; ◦ <i>évaluer la pertinence des choix effectués</i> ; ◦ <i>rouler en groupe, en sécurité, selon l'itinéraire établi.</i> • Participer à un rallye piéton en lien avec les séances d'EPS en respectant les interdictions, la signalisation et les indications gestuelles des agents de circulation.
	Connaissances des risques liés à l'usage de l'internet		<ul style="list-style-type: none"> • Savoir qu'il existe des droits qui limitent les conditions d'utilisation des documents trouvés en ligne (textes, images, sons, films...). • Trouver des indices avant d'accorder sa confiance aux informations et propositions fournies sur l'internet.
	Responsabilité de ses actes ou de son comportement	Interdiction d'atteinte à la personne d'autrui Respect des valeurs partagées	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des situations de discrimination contraires aux valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité, laïcité).
	Notions de droits et de devoirs	Identifier et comprendre l'importance des valeurs, des textes fondateurs, des symboles de la République française et de l'Union européenne	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les différents symboles de l'Union européenne et leur signification : drapeau, nombre d'étoiles, hymne européen (dont la musique est extraite du 4ème mouvement de la 9ème symphonie de L.v Beethoven).

Programmation

Instruction civique et morale



Période 3	Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen		<ul style="list-style-type: none"> • Connaître et comprendre l'article 29 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen : « L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle le libre et plein développement de sa personnalité est possible ».
	Connaissance d'adages juridiques		<ul style="list-style-type: none"> • Connaître et savoir interpréter quelques adages juridiques : <ul style="list-style-type: none"> ◦ « <i>Nul ne peut se faire justice à soi-même</i> ». ◦ « <i>Tout homme est présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable.</i> » ◦ « <i>La peine est suffisante si elle empêche le coupable de le devenir de nouveau</i> » ◦ « <i>La peine est injuste si elle est inutile, ou si elle est trop sévère.</i> » ◦ « <i>Un acte est dit bon lorsqu'il est conforme à la loi et à la raison.</i> » ◦ « <i>Tout ce qui n'est pas interdit n'est pas pour autant convenable.</i> »
	Refus des discriminations de toute nature		<ul style="list-style-type: none"> • Identifier quelques droits fondamentaux de l'homme et en débattre : droit de vote, droit de réunion, droit de se déplacer, droit au travail, droit à la santé, droit de grève... • Savoir que l'on peut avoir recours au Défenseur des droits si on est victime de discrimination. • Citer et illustrer quelques cas concrets de discriminations en fonction des opinions politiques, des opinions religieuses, de l'appartenance à un groupe humain particulier (nation, région, ethnie...).
	Démocratie représentative	Connaître quelques grands principes de la Constitution de 1958 : la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître le fonctionnement de l'Assemblée nationale : une assemblée élue pour 5 ans, composée de députés, qui discute, vote les lois et exerce un contrôle fréquent sur la politique du gouvernement. • Connaître le fonctionnement du Sénat : une assemblée élue pour 6 ans, renouvelable en 2 fois tous les 3 ans, composée de sénateurs élus au suffrage indirect, qui discute et vote les lois présentées par le gouvernement, par l'Assemblée nationale ou par l'un de ses membres. • Citer quelques domaines gérés par les élus locaux : actions sociales, transport, culture, environnement...

Programmation

Instruction civique et morale



Période 4	Elaboration de la loi et exécution	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître l'importance et le rôle des lois dans la vie citoyenne. • Connaître le cheminement d'une loi : la navette parlementaire.
	Enjeux de la solidarité nationale	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître dans leurs grandes lignes la nature et le fonctionnement des principaux impôts directs et indirects (impôt sur le revenu, taxes locales, TVA).
	Caractéristiques du territoire français : la langue nationale	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître la date de la création de l'Académie française (1635). • Connaître le rôle de l'Académie française : <ul style="list-style-type: none"> ◦ veiller sur la langue française ; ◦ jouer un rôle de mécénat : décerner chaque année environ 60 prix littéraires, dont le Grand Prix de la Francophonie qui témoigne du rayonnement de la langue française dans le monde.
	Étapes de l'unification française	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître quelques grandes étapes de l'unification du territoire en relation avec le programme d'histoire.
	Règles d'acquisition de la nationalité française	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les conditions d'acquisition de la nationalité française.
Période 5	Diversité des cultures et sens du projet politique de la construction européenne	<p>Comprendre la notion de citoyen européen.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principes qui en découlent (libre circulation des personnes et des biens, passeport identique, monnaie commune, échanges au niveau de l'éducation...).
	La communauté de langues et de cultures composée par les pays francophones	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir que l'usage du français dans d'autres pays s'explique en partie par l'histoire coloniale de la France, mais aussi par la présence dans le monde d'un réseau d'écoles et de lycées français. • Savoir que la langue française s'est transformée hors de France et a donné de nouvelles langues appelées créoles.